

Version Juin 2026

FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

(A transmettre à l'institut au plus tard 15 jours avant le début de la formation)

FORMATION TUTORAT INFIRMIER

« Acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les étudiants en soins infirmiers dans leur processus de professionnalisation »

S'adresser obligatoirement au service de la formation continue pour un agent d'un établissement sanitaire, social ou médico-social public ou privé.

Décrivez le besoin de formation des agents	Souhaitez-vous signaler des agents en situation de handicap nécessitant des aménagements pour la formation
	OUI ☐ NON ☐ Lequel/lesquels : préciser

Nom et adresse de l'établissement :

.....
.....

Personne à contacter si nécessaire :

.....

N° de téléphone :

Durée : 3 jours de formation (choisir une date de session)

Dates : ☐ 03 – 04 décembre et 15 décembre 2026
☐ 18 – 19 mars et 30 mars 2027
☐ 13 – 14 mai et 25 mai 2027

NOMS	PRENOMS	FONCTION	STATUT (agent public ou salarié d'établissement privé)	Adresse mail

☐ L'employeur atteste que les agents inscrits disposent des prérequis (Diplôme d'Etat d'infirmier).

L'établissement ci-dessus s'engage à présenter le règlement intérieur de l'IFPS disponible sur le site Internet <https://chicmt.fr/wp-content/uploads/2025/07/REGLEMENT-INTERIEUR-2025-2026.pdf> au(x) stagiaire(s) et régler la totalité des frais de formation (**300 € par stagiaire net de taxe**) au Trésor Public du CHIC Marmande-Tonneins

Date :

Nom et Signature :

Cachet de l'établissement